

Le 24 décembre 2004
Son Eminence l'Archevêque
Gabriel 12, rue Daru
75008 Paris
(envoi par télécopie au
01-46-22-28-57)

Votre Eminence

Malgré les mesures que vous avez prises à mon égard qui me paraissent injustes et qui me laissent dans un profond désarroi mais me considérant responsable à l'égard de mes paroissiens, il m'a apparu de mon devoir de vous informer que les services de sécurité ont mandaté un huissier qui a occulté les accès des lieux qu'ils considèrent à risque pour tout public.

Compte tenu de la disposition des passages cet officier ministériel a condamné ainsi et également l'accès (au local où étaient célébrées provisoirement les divines liturgies (dont celle par le père Eugène).

Ces dispositions étant prises, m'a-t-on dit jusqu'à ce que le problème des travaux ait été traité

Dans ces conditions je ne possède plus d'autres locaux utilisables pour une célébration. Avec votre Bénédiction je vais contacter les services compétents pour trouver une solution ne serait ce que pour votre venue des 8 et 9 janvier 2005.

Je me recommande à Vos Saintes Prières.
archiprêtre Georges Monjoek.